

Titre du projet : Programme de subventions et d'attestation Victoriaville - Habitation DURABLE

Nom de la municipalité : Ville de Victoriaville

Description du projet :

À Victoriaville, la construction résidentielle est en plein essor. Reconnue pour son innovation dans le domaine de l'environnement et du développement durable, la Ville a décidé de soutenir la construction durable en développant un programme d'attestation et de subventions des habitations durables. Destiné aux entrepreneurs et aux autoconstructeurs(trices), le programme *Victoriaville – Habitation DURABLE* est issu d'une volonté politique du Conseil municipal et d'une volonté citoyenne d'un comité formé de gens d'affaire motivés. Ce programme simple et accessible poursuit l'objectif de rendre les procédés de construction de maisons, de condominiums et d'immeubles à logements plus écologiques et éconergétiques.

Une première phase a été dévoilée le 23 juin 2011 pour les nouvelles habitations. Dès 2012, la Ville prévoit ajouter un volet afin de soutenir les projets de rénovation domiciliaire qui respectent les principes du développement durable.

Le projet se distingue, entre autres, par son accessibilité ainsi que par les trois niveaux d'attestation offerts selon le nombre de critères respectés lors de la construction de nouvelles résidences. Ces attestations sont rattachées à un programme de subventions spécifiques permettant d'obtenir jusqu'à 8 000 \$ pour la construction d'une nouvelle habitation durable et jusqu'à 25 000 \$ pour la construction d'un immeuble à logements.

Le programme évalue différents critères tels que la conception et l'innovation, la localisation et le choix du site, les matériaux, la gestion efficace de l'eau, les mesures d'économie d'énergie, l'accessibilité universelle et l'aménagement extérieur durable.

Ce programme est en constante évolution et une nouvelle édition sera disponible en 2012 à la suite de recommandations et de commentaires venant des entrepreneurs, fournisseurs et autres intervenants du milieu. Le programme sera également bonifié pour le rendre encore plus accessible et étendre ainsi sa portée. Après cinq mois d'existence du programme, la Ville est en voie de certifier une quinzaine d'habitations respectant les critères de l'attestation trois ou quatre étoiles.

Reconnue comme le berceau du développement durable, la ville de Victoriaville renforce son positionnement, propose des actions concrètes en matière d'habitation durable et emboîte le pas pour d'autres villes grâce à l'élaboration de ce programme. Ce projet à caractère exportable possède tout le potentiel pour s'étendre à la grandeur de la province.

Région(s) : Centre-du-Québec

Population : 42 518 habitants

Dates de début et de fin du projet : 23 juin 2011 à décembre 2015

Impacts sociaux

Plusieurs des éléments obligatoires ou choisis par les propriétaires ou les entrepreneurs dans le cadre du programme *Victoriaville – Habitation DURABLE* ont pour but d'améliorer la qualité de vie et la santé des occupants. Les bénéfices sociaux sont nombreux, tant au niveau de la santé humaine et du confort que de l'accessibilité universelle en considérant le principe de visitabilité. En choisissant des matériaux plus sains et de la peinture écologique qui dégage moins de produits chimiques nuisibles tels que les composés organiques volatils (COV), il y a une amélioration certaine de la

qualité de l'air intérieur du bâtiment. La population de Victoriaville ressent également une certaine fierté à poser ainsi un geste concret pour l'environnement.

Impacts économiques

Ce programme permet aux nouveaux propriétaires de réduire la consommation et les coûts liés à l'énergie en bénéficiant d'une isolation supérieure et d'une bonne orientation de la maison, profitant ainsi gratuitement de l'énergie solaire passive. La valeur foncière de l'habitation augmente également, et les coûts de gestion des déchets sont réduits, puisque 'ils doivent être valorisés dans le cadre du programme.

Impacts environnementaux

Les bénéfices environnementaux sont nombreux:

- réduction de la consommation d'eau potable en utilisant une robinetterie à faible débit;
 - réduction de la consommation d'énergie en valorisant une enveloppe de bâtiment plus efficace;
 - réduction de la quantité de déchets générés en récupérant 80 % des résidus de construction;
 - réduction des émissions de GES avec un système de chauffage plus écologique;
 - réduction de l'empreinte écologique par le choix de matériaux produits en considérant le renouvellement de la ressource tels le bois certifié FSC ou SFI.
-

Coûts du projet

Au total, la Ville investit près de 300 000 \$ par année dans le fonds de subventions du programme, et ce pendant cinq ans.

Personne(s) contact :

Municipalité

Ville de Victoriaville
Carline Ghazal
Coordonnatrice du développement durable
819 752-7500 poste 3654
Carline.ghazal@ville.victoriaville.qc.ca

Notes

Pour consulter le programme complet : www.habitationdurable.com